



HAL
open science

Les tracés d'épure du collatéral sud de la nef

Frédéric Epaud

► **To cite this version:**

Frédéric Epaud. Les tracés d'épure du collatéral sud de la nef. Andrault-Schmitt C. (dir.) La cathédrale Saint-Pierre de Poitiers. Enquêtes croisées, Geste éditions, pp.107-109, 2013. halshs-01244531

HAL Id: halshs-01244531

<https://shs.hal.science/halshs-01244531>

Submitted on 18 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

et théologique qui leur a donné corps. Le XII^e siècle connaît d'autres cas d'inscriptions dont la sémantique est condensée à l'extrême. On peut évoquer les deux pilastres antiquisants supportant l'arc triomphal du chœur de l'église auvergnate de Champeix que l'inscription des noms de *Ciachin* et *Boot*⁴³ transforment en colonnes du Saint des saints du temple de Jérusalem⁴⁴, avec toutes les conséquences qu'on peut imaginer sur la perception de l'espace sacré. De même, au centre de l'abside de la cathédrale Saint-Jean de Lyon, on trouve inscrit *Ego sum qui sum*⁴⁵, quintessence s'il en est de la présence divine.

Sans doute est-il temps de conclure. Le parti architectural choisi pour la cathédrale de Poitiers, avec ses voûtes à croisées d'ogive, semble avoir offert la magnifique opportunité, lourde de sens, d'inscrire les quatre lettres du nom d'Adam sur un support cruciforme auquel Gervase de Canterbury lui-même attribuait la capacité de réunir ce qui est dispersé⁴⁶. Sans pouvoir exclure totalement l'éventualité que le nom d'Adam corresponde à celui d'un architecte ou un maître d'œuvre, il est désormais raisonnable de considérer qu'il fait écho aussi, ou surtout, à la profonde réflexion ecclésiologique qui, fondée sur un ensemble de textes cosmographiques, philosophiques et théologiques, fait de l'église du XII^e siècle la matérialisation dans la pierre du corps humain-microcosme, du monde créé-macrocosme et du Christ dans la plénitude de son incarnation, le tout étant compris, et signifié, dans les quatre lettres d'Adam.

13 – Notes brèves : signes inédits et nouvelles lectures

PARMI LES MULTIPLES SIGNES OBSERVÉS, beaucoup sont inconnus du public, qui pourtant est généralement invité à regarder le « labyrinthe » (fig. 1) placé sur le mur gouttereau nord de la nef. Nous ne pouvons consacrer une analyse scientifique à ce dessin qui semble relever de la catégorie des graffiti : il n'est ni monumental ni placé sur le pavage comme à Chartres ou autrefois à Reims. De petite taille, il est à peine incisé. Indatable, par conséquent, bien qu'on puisse probablement l'interpréter comme les autres, c'est-à-dire comme le sceau de l'architecte en hommage au mythique Dédale. Nous savons seulement qu'il avait déjà, en 1848, son aspect actuel : une incision qu'un crayon noir avait déjà soulignée¹.



Fig. 1. – Le labyrinthe ou « dédale » gravé sur le mur gouttereau nord de la nef, juste au-dessus de la plinthe, cl. Éva Michaud-Avril / CESCO.

Les tracés d'épure du collatéral sud de la nef

Frédéric Épaud

DANS LE COLLATÉRAL SUD DE LA NEF, sur le dallage de la troisième travée, subsistent de nombreux tracés gravés à l'aide d'une pointe métallique et d'un cordeau, couvrant une surface de 7,6 x 8 m environ (fig. 2, 3, 4). Ils sont pour la plupart effacés par l'érosion liée au piétinement mais leur relevé en lumière rasante sur l'ensemble de la travée permet d'en reconstituer fidèlement le dessin primitif.

Le dallage est ici constitué de pierres calcaires quadrangulaires de ton clair, agencées régulièrement de part et d'autre d'une bande centrale longitudinale. Est-il ou non récent ? Pour l'ensemble du sol de la cathédrale, un premier chantier de restauration est suggéré par le devis de Vétault, daté de 1775, qui estime nécessaire le remplacement du tiers de la surface². Un autre, entre 1826 et 1831, a semble-t-il concerné essentiellement le parvis, les marches intérieures, la suppression des pierres

tombales (à ragréer) et les dessins dans le sanctuaire³. Puis a été engagée une plus grande rénovation, peu après 1833⁴, date à laquelle ont été dressés des relevés et des devis. Ces documents montrent qu'on se prononça pour l'enlèvement, le polissage éventuel avant retournement⁵ et la pose de dalles anciennes sur

43 Éd. CIFM, vol. 18, Puy-de-Dôme, n° 10, p. 157 et fig. 198-199.

44 1 Rois, 7, 21 : *Et statuit duas columnas in porticu templi ; cumque statuisset et columnam dexteram vocavit eam nomine Jachin ; similiter erexit columnam secundam et vocavit nomen eius Booz.*

45 Éd. CIFM.

46 Chronique de Gervase de Canterbury, éd. W. Stubbs, *Rerum britannicarum...* n° 73, t. I, 1879, p. 19 : *Clavem pro toto pono ciborio, in eo quod clavis in medio posita partes indecunque venientes claudere et confirmare videtur (« les clefs des voûtes bombées placées au centre ferment et réunissent... »)*. Cette notation est répétée plusieurs fois, avec des variantes, au cours de l'histoire du chantier de Christ Church entamé en 1175.

1 Auber 1848/1849, I, p. 297 : l'auteur pensait que le trait noir était l'épure, ce qui est bien peu probable.

2 Poitiers, Arch. dép., G 191. Deux ans plus tard, rien n'est fait, et on prévoit encore de retailler le vieux pavé et de donner de légères pentes avec puits perdu.

3 Arch. dép., 5 V 3.

4 *Ibidem*. Voir aussi Ministère de la culture, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, cote 82/86/2007 : mêmes plan du sol indiquant les parties à relever et à remplacer du dallage en pierre et des marches placées aux entrées (28/02/1833) et plan comportant des plages roses qui indiquent la distribution du dallage à refaire (10/10/1833).

5 Arch. dép., 5 V 3 : on fera un « piquage au grain d'orge du parement de dessus actuel pour en faire le lit de dessous ».

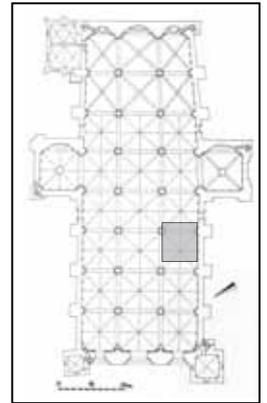
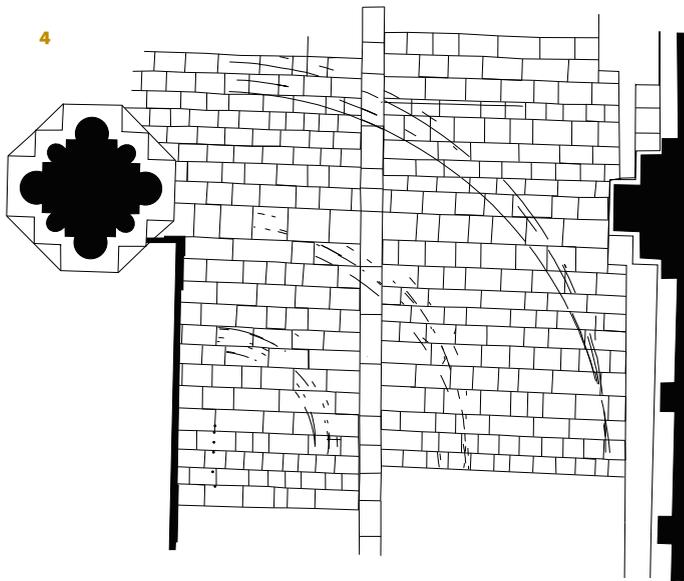


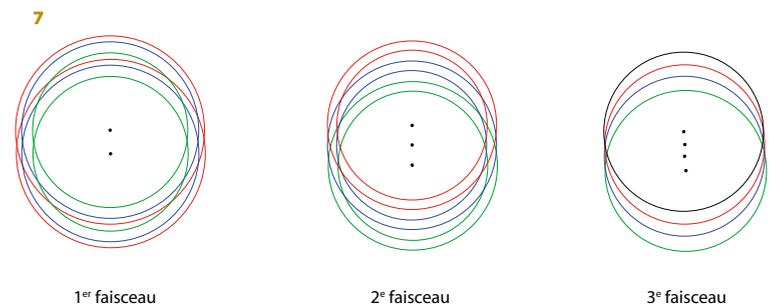
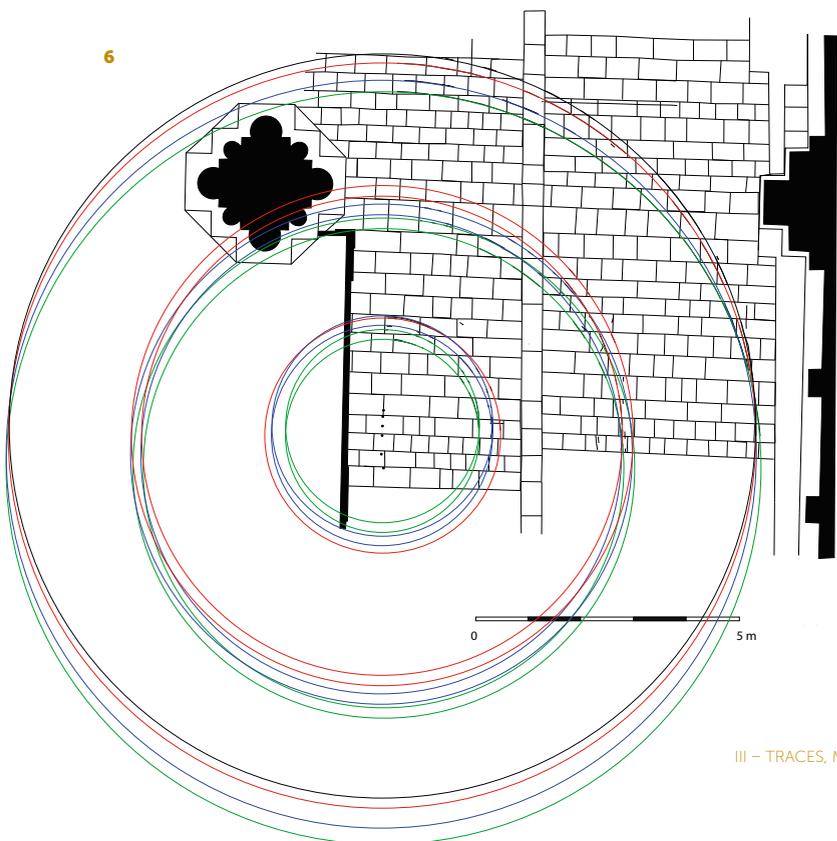
Fig. 2 et 3 – Tracés curvilignes gravés sur le dallage de la nef, cl. Frédéric Épaud.

Fig. 4 – Relevé des tracés (relevé et DAO : Frédéric Épaud).

Fig. 5 – Points centraux des arcs de cercles.

Fig. 6 – Restitution des cercles.

Fig. 7 – Proposition des trois procédés graphiques.



une nouvelle aire de chaux et sable fin dans une grande partie de l'édifice (environ 2065 m²), tout en constatant l'irrégularité de dimensions (qu'il ne faut pas chercher à égaliser, précise-t-on), ou encore les difficultés à tenir compte des socles obliques des colonnes⁶. Les surfaces concernant le pavé neuf, qui est prévu d'une épaisseur de 0,12 m, représentent une plus faible proportion (environ 700 m²). En 1834, « il n'y a plus moyen de reconnaître ce qui a été fait en remanie d'avec ce qui a été fourni neuf ». Pourtant, les parties qui ont été restaurées au XIX^e siècle se distinguent par l'emploi d'un calcaire gris qui correspond bien à la pierre de Bonnillet exigée dans les devis. On ne la retrouve pas à l'endroit des tracés, situés dans la zone de réutilisation de pavé ancien. Il faut signaler aussi que les travaux semblent très strictement surveillés et encadrés et qu'ils ne sont contemporains d'aucun besoin de tracé de cintres. Il est donc probable que cette partie du dallage a été épargnée, ou que des dalles anciennes ont été reposées à leur emplacement initial ; au regard de la dureté des pierres et aussi de leur usure, la petite surface marquée par les tracés pourrait être antérieure à l'époque moderne⁷.

Les tracés représentent une quinzaine de quarts de cercle, répartis en trois séries homogènes et tracés au cordeau à partir de 6 points distincts alignés sur 1,10 m. Chaque point correspond au centre d'un de ces quarts de cercle, sur lequel l'extrémité du cordeau pivotait sur une pointe métallique d'après les traces d'usure [fig. 5]. On constate que chaque faisceau d'arcs était tracé à partir de deux à quatre points centraux, avec des cordeaux de longueurs différentes, rendant ainsi tangents ces quarts de cercle à leur extrémité inférieure droite sur le dessin. Pour le premier groupe d'arcs, de plus faible rayon, les 1^{er}, 3^e et 5^e quarts de cercle sont tracés à partir du 3^e trou (en partant du bas de la série linéaire) avec un cordeau de 18,4 cm pour les 1^{er} et 3^e et de 22,4 cm pour le 5^e, tandis que les 2^e et 4^e arcs sont gravés à partir du 4^e trou avec une longueur respective de cordeau de 18,4 cm et de 21 cm [fig. 6]. Pour les six arcs du deuxième groupe, deux longueurs de cordeau ont été utilisées à partir des trois premiers points : les 1^{er}, 3^e et 5^e arcs ont été tracés respectivement depuis le 1^{er}, 2^e et 3^e trou avec un cordeau de 45,6 cm tandis que les 2^e, 4^e et 6^e arcs l'ont été également à partir le 1^{er}, 2^e et 3^e trou, avec une longueur de cordeau de 47,7 cm. Enfin, pour le troisième ensemble de plus fort rayon, le 1^{er} arc a été gravé à partir du 1^{er} trou avec un cordeau de 71,7 cm de longueur, le 2^e arc à 71,3 cm du 2^e trou, le 3^e à 71 cm du 3^e trou et le 4^e à 70,9 cm du 4^e trou.

On relève donc une cohérence géométrique dans l'agencement de ces quarts de cercle. Chacun des faisceaux résulte d'un procédé graphique différent mais qui permet à chaque fois d'obtenir, à des échelles différentes, des recoupements et des segments d'arcs similaires [fig. 7]. Pour le premier, les arcs segmentaires sont obtenus à partir de deux points et de trois longueurs de corde ; pour le faisceau médian, ils le sont à partir de trois points et de deux longueurs de corde et, enfin, pour le troisième faisceau, ils le sont à partir de quatre points et de quatre longueurs distinctes.

Il ne s'agit donc pas d'une épure finalisée comme on en voit souvent pour le XIII^e siècle, comme sur les dallages ou les murs des cathédrales de Clermont-Ferrand, Narbonne, Limoges⁸ et



Fig. 8 – Voûte de la travée collatérale VII (chevet), au nord, cl. Éva Michaud-Avril / CESC.M.

Bourges, qui représentent à l'échelle 1/1 tous les détails d'un fenestrage ou d'une arcature, avec l'épaisseur des joints, et qui servent à l'appareillage des pierres taillées en vérifiant leur pré-assemblage avant le montage du réseau. Les tracés de Poitiers ne s'apparentent pas non plus à certains autres tracés, que l'on observe par exemple à la cathédrale de Soissons ou la basilique de Saint-Quentin, et qui traduisent à échelle réduite et schématisée des projets ou des modèles de comparaison. En quarts de cercle, ils semblent plutôt liés à des procédés graphiques qui permettent, en grandeur réelle et à des échelles multiples, de tracer des arcs segmentaires et de dessiner des profils de découpe de pierre et/ou de moles en bois pour la taille des pierres ou pour la conception d'une arcature. Il est probable qu'ils sont à rattacher à l'épure d'un ouvrage de la cathédrale, comme par exemple les arcs doubleaux de la nef dont l'intrados correspond au rayon des arcs du troisième faisceau. Ce type de tracé peut en outre se rapprocher de ceux du XIII^e siècle observés dans la cathédrale de Bayeux, sur un sol de mortier conservé dans le comble du déambulatoire, et qui correspondent à des essais graphiques pour la conception des épures⁹. D'autres exemples existent en Angleterre comme ceux des aires d'épure des *tracing-house* (salle de trait) des cathédrales d'York, datée de 1290, et de Wells, de 1215-1230, destinés à la conception des épures et au dessin des gabarits en bois pour la taille des pierres¹⁰.

Quoi qu'il en soit, et parce qu'on installe généralement le dallage en toute fin de chantier, pour des raisons évidentes, l'hypothèse d'un tracé médiéval supposerait soit une campagne très ancienne de restauration, soit une fin de chantier, à l'ouest, bien postérieure à la mise en service de la moitié orientale de la nef.

Les perforations aménagées (et décorées) dans les voûtes

Jean-Pierre Crémier

DÈS LA MISE EN ŒUVRE, et de la travée VIII à la travée III (il n'y en a pas à l'ouest), des orifices ont été prévus dans les voûtains pour permettre le passage des cordes nécessaires aux luminaires ou à des dispositifs plus ou moins éphémères [fig. 8]. Nombre de ces aménagements à but utilitaire ou liturgique ont réellement servi, ce que montrent les traces d'usure sur un même côté [fig. 9]. On pourrait donc croire à une habile anticipation. Le plus étonnant, et le plus singulier, est que ces orifices ont été conçus comme éléments de décoration : par leur répartition souvent régulière et systématique, par leur forme, et même par leur encadrement peint.

Le nombre de ces « jours » est adapté au type de maçonnerie : quatre pour les voûtes quadripartites, avec un dessin en carré recoupé aux angles que le temps a pu transformer [fig. 8] ; huit pour les voûtes octopartites, avec un dessin plus régulier en losange incurvé [fig. 9].

Dans la travée IV du collatéral sud ? [fig. 10a], c'est à dire à l'est de la nef et au plus près de la porte Saint-Jean, en trois endroits (sud-ouest, ouest-sud et ouest-nord), un décor peint est visible, en quelque sorte en transparence, sous le badigeon du XVIII^e siècle (1783) [fig. 10b].

Situés autour d'orifices très abîmés par le passage des cordes, les trois ensembles [fig. 11, 12 et 13] sont différents l'un de l'autre, ou plutôt donnent à voir deux types au moins : nous pouvons deviner un losange aux quatre pointes fleurdelisées, cantonné de petits fleurons lobés ; un jeu de quatre palmettes déliées ; enfin d'autres petits fleurons lobés dont on ne peut savoir s'ils ornaient la même figure que la première citée.

6 Des ouvriers interrogés par le chanoine Auber (1848/1849, I, p. 192) prétendaient avoir remblayé le sol de 3 pieds, ce que le savant a évidemment refusé de croire en raison de la préservation de tous les autres niveaux (socles).

7 Une énigme cependant. Un deuxième plan coloré en rose (Arch. dép., 5 V 3) prévoit au contraire du précédent une reféction complète du pavement du collatéral sud, qui, à l'exclusion de la première travée, est confiée à la famille Gratton, dont les malversations remplissent plusieurs procès-verbaux. La préservation des dalles anciennes avec tracés serait-elle une autre preuve de tromperie ?

8 W. Schöller, « Le dessin d'architecture à l'époque gothique » dans *Recht* 1989, p. 278.

9 Épaud 2011. Lire aussi sur ce sujet Robert Branner, « Villard de Honnecourt, Reims and the Origin of Gothic Architectural Drawing », dans *Gazette des Beaux-Arts* 61, 1963, p. 131.

10 A. Holton, « The Working Space of the Medieval Master Mason: the Tracing Houses of York Minster and Wells Cathedral », *Proceedings of the Second International Congress on Construction History*, 2006, Vol. II, p. 1579-1597.